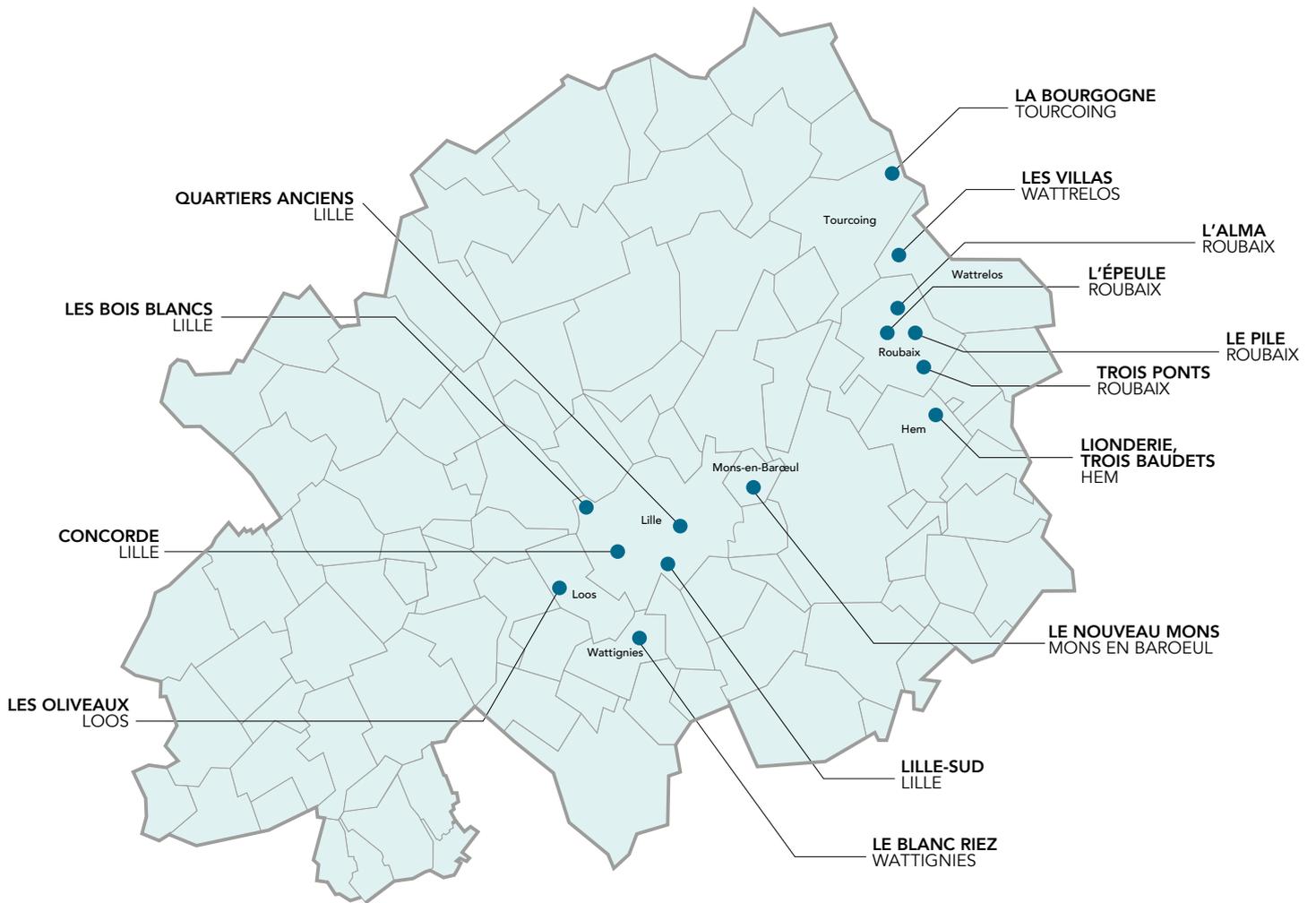


DOSSIER DE PRESSE

NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

SIGNATURE DE LA SECONDE PHASE DE LA CONVENTION





SOMMAIRE

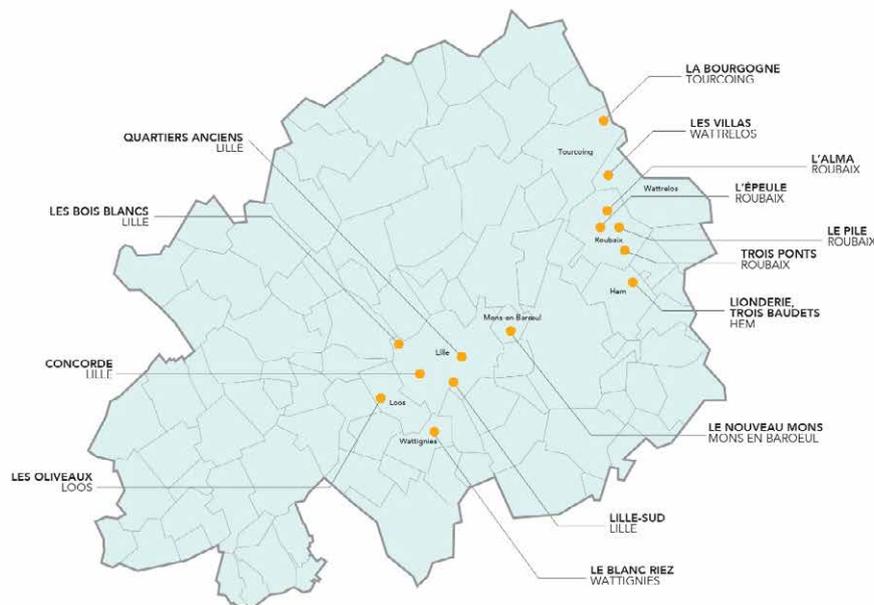
4	COMMUNIQUÉ DE PRESSE
6	DÉTAILS DE LA CONVENTION : DÉFIS, ENJEUX ET ÉQUILIBRES
8	FICHES PROJETS

Signature de la seconde phase du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain :

La Métropole Européenne de Lille et ses partenaires entérinent les 6 derniers sites de ce programme d'envergure

À la suite de la signature de la première phase du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) en décembre 2019, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), Olivier Klein, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et ses partenaires signent ce jour la seconde phase de ce programme ambitieux. L'évènement concerne les 6 derniers sites implantés dans les communes de Lille et Roubaix et fixe la stratégie, les enjeux ainsi que les engagements financiers des différentes parties prenantes (Agence Nationale de Rénovation Urbaine, Action Logement, Métropole Européenne de Lille, Région Hauts-de-France, bailleurs sociaux, communes, ...).

Cette seconde et dernière étape concerne les 6 derniers sites des 14 globaux du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de la MEL : Lille – Quartiers Anciens et Bois Blancs – et Roubaix – quartiers de l'Alma, de l'Épeule, des Trois Ponts et du Pile. L'enveloppe pour cette nouvelle étape représente 621 millions d'euros sur les 2 milliards injectés pour le programme dans sa globalité.



« Le programme de renouvellement urbain est un programme d'ampleur, ambitieux, porté par une pluralité d'acteurs majeurs. Celui-ci a pour vocation à faire émerger près de 400 opérations pour une enveloppe globale de plus de 2 milliards d'euros, précise Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Cette seconde signature demeure marquée des mêmes aspirations qu'en 2019 : œuvrer pour un équilibre du territoire, rendre attractif ces sites à fort potentiel mais surtout améliorer encore et toujours le quotidien des métropolitains en plaçant l'humain au cœur de l'urbain. »

« La signature aujourd'hui d'une deuxième phase d'engagement de l'ANRU sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'accorder des moyens à la hauteur des ambitions des porteurs de projet. J'ai pleine confiance en les collectivités concernées pour transformer sans délai cette signature de convention en mises en chantier qui changeront la vie de dizaines de milliers d'habitants de Lille et de Roubaix ces prochains mois » se réjouit Olivier Klein, Président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

Le Nouveau Programme de Renouveau Urbain de la MEL

Le Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU) vise 14 sites, répartis dans les communes de Lille, Hem, Loos, Mons-en-Barœul, Roubaix, Tourcoing, Wattignies et Watrelos. Il contribue au rééquilibrage du territoire et au repositionnement de ces quartiers dans le développement de la métropole. Son objectif est d'assurer leur développement durable afin qu'ils deviennent générateurs d'innovation et de cohésion sociale. Pour cela, le NPRU entend agir sur la mixité sociale, l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement des familles par le biais du relogement, l'attractivité de l'offre éducative ou encore la formation et l'insertion des habitants.

La 2nde phase de la convention signée ce jour

Après la signature de la 1^{ère} phase de la convention en décembre 2019, visant 8 des 14 sites du NPRU, cette 2nde signature entérine les enjeux et objectifs des 6 sites restants*, tout en fixant les engagements de l'ensemble des parties prenantes (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Action Logement, Métropole Européenne de Lille, Région Hauts-de-France, bailleurs sociaux, communes, ...).

La convention de ce jour décrit ainsi un programme ambitieux pour ces 6 sites :

- Près de 1 200 logements locatifs sociaux démolis et reconstruits.
- 785 logements réhabilités.
- 520 logements résidentialisés (dont les abords sont réaménagés).
- Une intervention sur l'habitat ancien dégradé.
- 11 équipements de proximité rénovés ou construits.
- La création de pôles de commerces et de services, de programmes économiques d'ampleur, et l'installation de filières d'excellence et d'innovation.
- Des aménagements et des espaces publics de qualité.

Le montant global de cette seconde phase s'élève à **621 millions d'euros HT sur les 2 milliards d'euros du programme dans sa globalité**. Son financement est assuré notamment par la MEL (25%) et par l'ANRU (24%), mais aussi par les bailleurs sociaux (10%), les villes de Lille et Roubaix (12%) et la Région Hauts-De-France (4%).

**Les détails des opérations par site sont disponibles dans le dossier de presse.*

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropoledeLille](#)

CONTACTS PRESSE

Yohan Engel

Conseiller Communication du Président

Responsable du service de presse

yengel@lillemetropole.fr

03 20 21 21 23

06 82 13 57 26

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

DÉTAILS DE LA CONVENTION : DÉFIS, ENJEUX ET ÉQUILIBRES

À l'heure où un métropolitain sur trois vit dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville, la Métropole Européenne de Lille tient depuis 2015 le rôle de pilote du « contrat de ville », un contrat instauré avec ses partenaires visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants des quartiers les plus en difficulté de la métropole. Ce contrat de ville est signé entre l'État, les collectivités locales, les bailleurs sociaux, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, les partenaires économiques et les associations : il fixe les ambitions et moyens engagés pour réduire ces inégalités.

La MEL mobilise de fait ses propres compétences, tels que l'habitat, l'aménagement, la mobilité, le développement économique. Et en parallèle cherche à renforcer l'action des acteurs locaux dans différents champs d'intervention : l'insertion, l'emploi, la politique éducative, l'accès aux soins, la sécurité et la prévention de la délinquance, le cadre de vie, l'accès au sport et à la culture ou encore la lutte contre les discriminations et l'illettrisme.

LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Parmi ces quartiers, certains sont sujets à des dysfonctionnements urbains importants nécessitant une mobilisation forte de la Métropole et de ses partenaires. Déterminée à rendre plus attractifs ces secteurs, la MEL les transforme en profondeur, avec des ambitions fortes et complémentaires. Elle s'inscrit pour cela dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

14 projets de renouvellement urbain sur le territoire :

- à Lille, les quartiers de Concorde, de Lille Sud, des « Quartiers anciens » et la Pointe des Bois-Blancs ;
- à Roubaix, les quartiers de l'Alma, de l'Épeule, des Trois Ponts et du Pile ;
- à Tourcoing, le quartier de La Bourgogne ;
- à Loos, le quartier des Oliveaux ;
- à Mons-en-Baroeul, le Nouveau Mons ;
- à Wattignies, le Blanc Riez ;
- à Wattrelos, les Villa ;
- à Hem, le quartier de La Lionderie et des Trois Baudets.

Ce NPRU concerne près d'un habitant sur deux vivant dans un quartier prioritaire, soit l'équivalent de 80 000 métropolitains.

QU'EST-CE QUE LE RENOUVELLEMENT URBAIN ?

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain prévoit un effort sans précédent de transformation de ces quartiers en agissant

sur différents axes, à savoir les logements, les équipements publics, les aménagements urbains (espaces publics, espaces verts), l'économie, les services et commerces.

Le renouvellement urbain, c'est une stratégie et un projet de cohésion sociale urbaine dont les ambitions sont de :

- Réduire les écarts de développement entre ces quartiers et le reste de la métropole, et de les raccrocher aux dynamiques de développement métropolitaines.
- Porter une stratégie intégrée de cohésion urbaine, sociale et de solidarités intégrée pour apporter des réponses cohérentes à l'ensemble des difficultés rencontrées dans ces quartiers.
- Agir sur le cadre de vie et l'environnement urbain mais aussi accompagner les habitants dans les changements que cela génère, et dans leur insertion économique et sociale.

C'est donc l'opportunité d'une intervention globale et transversale permettant de transformer de manière pérenne les conditions de vie des habitants, d'autant plus dans le contexte économique et sanitaire actuel, qui oblige à redoubler les efforts.

LES GRANDS AXES DU NPRU

Pour cela, 8 axes thématiques prioritaires à l'échelle de la MEL :

1. Renforcer la mixité sociale et le rééquilibrage territorial
2. Accompagner les parcours résidentiels, notamment pour les ménages relogés et les ménages qui accèdent à la propriété
3. Assurer le bon fonctionnement du quartier, et sa bonne gestion

4. Accompagner le changement d'image et le retour d'attractivité
5. Renforcer la réussite éducative
6. Favoriser le vivre ensemble
7. Soutenir l'insertion économique des habitants
8. Lutter contre la pauvreté et la précarité

CE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN AMBITIEUX A POUR VOCATION À FAIRE ÉMERGER PLUS DE 400 PROJETS.

Celui-ci comprend :

- Près de 3 870 logements locatifs sociaux démolis et reconstruits.
- 3 400 logements réhabilités.
- 4 000 logements résidentialisés (dont les abords sont réaménagés).
- Une intervention sur l'habitat ancien dégradé.
- 60 équipements de proximité rénovés ou construits.
- La création de pôles de commerces et de services, de programmes économiques d'ampleur, et l'installation de filières d'excellence et d'innovation.
- Des aménagements et des espaces publics de qualité.

LA SECONDE PHASE ACTÉE CE JOUR

Elle comprend quant à elle précisément :

- Près de 1 200 logements locatifs sociaux démolis et reconstruits.
- 785 logements réhabilités.
- 520 logements résidentialisés (dont les abords sont réaménagés).
- Une intervention sur l'habitat ancien dégradé.
- 11 équipements de proximité rénovés ou construits.
- La création de pôles de commerces et de services, de programmes économiques d'ampleur, et l'installation de filières d'excellence et d'innovation.
- Des aménagements et des espaces publics de qualité.

LE BUDGET TOTAL ALLOUÉ

Au total, ce seront plus de **2 milliard d'euros** qui seront consacrés à la rénovation de ces quartiers, dont la répartition s'établit comme suit :

- 8 % pour la démolition des logements locatifs sociaux,
- 11 % pour la réhabilitation et la résidentialisation des logements locatifs sociaux
- 15 % pour les interventions sur l'habitat privé (copropriétés, habitat ancien dégradé, accompagnement de l'offre d'accession nouvelle)

- 28 % pour la construction d'une offre nouvelle de logements sociaux sur la métropole
- 23 % pour l'aménagement des quartiers (espaces publics (voiries, places...), espaces verts)
- 15 % pour les équipements publics et à vocation économique

Son financement est assuré principalement

par les bailleurs sociaux, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), les villes, la région Hauts-de-France et la MEL. Il se décompose ainsi :

- Les bailleurs sociaux : 35 %
- L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine : 21 %
- La MEL : 18 %
- Les villes : 9 %
- La région Hauts-de-France : 3 %
- Les autres partenaires : 14 %

Le budget de cette seconde phase

Cette seconde phase représente quant à elle près de 621 M€ HT, répartis ainsi entre les partenaires :

- MEL : 25 %
- ANRU : 24 %
- Villes de Lille et de Roubaix : 12 %
- EPF Hauts de France : 11 %
- Bailleurs : 10 %
- Région : 4 %
- Autres : 15 %

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU 30 NOVEMBRE 2021

Ainsi, en décembre 2019, la MEL actait une première phase de son programme de renouvellement urbain. Le conseil du 18 décembre 2020 a entériné la seconde, qui porte sur cinq quartiers supplémentaires à Lille et Roubaix.

La convention signée le 30 novembre 2021 fixe :

- la stratégie et les enjeux de renouvellement urbain à l'échelle de la MEL ;
- les projets et les programmations ;
- les conditions de mise en œuvre des projets, notamment sur les aspects du relogement des ménages, de la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolie, de diversification de l'offre de logements, d'accompagnement social des habitants ;
- les conditions de gouvernance, de pilotage, de suivi et d'évaluation du projet ;
- les plannings de chaque projet ;
- les engagements financiers de chacun.

LES SIX PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN ENTÉRINÉS EN 2021

LILLE

LES AVIATEURS - QUARTIER DES BOIS BLANCS

Le secteur dit des « Aviateurs » dans la presqu'île des Bois Blancs s'inscrit dans le projet d'aménagement des « Rives de la Haute Deûle ». Ce site est actuellement composé de logements locatifs sociaux et bénéficie de la présence d'équipements publics en cours de réhabilitation ou de création.

Grâce à sa situation exceptionnelle, au bord du canal, ce site a vocation à accueillir une nouvelle offre de logements.

Le renouvellement urbain du secteur des Aviateurs et la reconquête du site de la Pointe de l'île constituent une nouvelle étape dans la volonté d'améliorer l'habitat, les espaces urbains et les espaces de nature.

Les enjeux du projet

- Ouvrir la ville sur la Deûle, facteur d'attractivité, en lien avec les projets de réaménagement de la gare d'eau et de requalification à terme de la pointe Boschetti autour d'une ambition culturelle ;

- Conforter le parc des berges, qui longe la rive sud des Bois Blancs et se prolonge jusqu'à la Citadelle, assurer sa connexion avec la trame verte du quartier et le patrimoine végétal existant, assurer les continuités des promenades (piétons, trottinettes, vélos...) sur le pourtour de l'île des Bois Blancs ;
- Intervenir massivement sur le patrimoine de logement social des Aviateurs pour dé-densifier l'offre sociale et recomposer une offre résidentielle mixte et équilibrée (à l'échelle de l'ensemble du site) ;
- Conforter l'offre d'équipements ;
- Relier ce secteur au maillage d'espaces publics des Rives de la Haute Deûle ;
- Porter une ambition de qualité architecturale et paysagère, en dialogue avec l'identité du quartier des Bois Blancs et avec son patrimoine naturel et bâti, dans le même esprit que celui qui anime la valorisation du patrimoine dans le projet des Rives de la Haute Deûle.

Nombre d'habitants	1 551 habitants habitant le quartier prioritaire Lille : 236 534 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	350 logements locatifs sociaux (Vilogia)
Programme	<p>HABITAT La diversification de l'offre de logements à l'échelle de l'ensemble du site permettra d'atteindre un équilibre de 40 % logements sociaux (dont 40 % à bas loyer), 30 % en accession abordable, 30 % libre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 180 démolitions et 113 logements requalifiés - 58 logements (1-3-5 Guynemer) sont restructurés et transformés en 50 logements en accession abordable à la propriété - 113 logements résidentialisés - 226 logements en construction neuve sur le secteur des Aviateurs, 500 à l'échelle du site <p>ÉQUIPEMENTS PUBLICS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livraison d'une école de musique - Extension du groupe scolaire Montessori - Création d'un équipement public de proximité <p>ESPACES PUBLICS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification des rues Mermoz, Pont à Fourchon, Coli, Nungesser - Prolongation de la rue Guynemer jusqu'à la Pointe des Bois Blancs - Requalification des espaces verts des Aviateurs - Création d'espaces publics et paysagers sur le secteur de la Pointe des Bois Blancs
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Lille, Vilogia
Auteur du projet urbain	Groupement AMT (Atelier Marie Tallagrand) - Projets urbains, paysagers et de territoire/ Philippe Bassetti - Conseil en Aménagement/ Repérage Urbain/ Ingerop Conseil & Ingénierie/Gexpertise
Calendrier	<p>2021 : Lancement du relogement Désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine Lancement des études urbaines pour la définition du plan d'aménagement</p> <p>2022 : Lancement de la concertation réglementaire Enquête publique au titre de l'évaluation environnementale</p>
Coût	<p>Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues et hors reconstitution de l'offre sociale démolie) : 42,3M€ HT</p> <p>Participation MEL : 6,6M€</p> <p>Subvention ANRU : 9,342M€</p>

LILLE

QUARTIERS ANCIENS (WAZEMMES ET MOULIN)

Le territoire lillois présente des besoins très importants de rénovation de logements anciens, tant sur les logements en propriété occupante qu'en locatif.

Afin de permettre à chacun d'accéder à des logements dignes, il est apparu nécessaire de mettre en œuvre des moyens spécifiques d'interventions lourdes permettant la requalification durable de secteurs concentrant surdensité, dégradation du bâti, manque de confort des logements, découpages importants des immeubles, vacance de longue durée, voire insalubrité des logements.

L'opération consiste à intervenir de manière transversale sur les logements, les espaces publics et les commerces, dans les secteurs identifiés comme stratégiques à l'échelle des quartiers et de la ville, avec pour objectif de leur redonner de l'attractivité et de s'inscrire dans la démarche « ville bas carbone à santé positive »

Des aides et un accompagnement seront également apportés aux propriétaires privés pour leur permettre d'engager par eux même des améliorations de leurs logements

Les enjeux du projet :

- Reconstituer une offre d'habitat et d'activités attractive permettant une mixité de peuplement et de fonctions.
- Maîtriser les impacts de la tension du marché sur la vacance et la surdivision.
- Lutter contre les nuisances environnementales (air, bruit, îlot de chaleur urbain, gestion de l'eau) et proposer un quartier bas carbone à santé positive.
- Faire émerger les nouveaux usages de la ville.

Nombre d'habitants	Quartiers Anciens : 24 878 habitants Lille : 236 534 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	2 650 logements locatifs sociaux (LMH, Vilogia, Soliha)
Programme	HABITAT <ul style="list-style-type: none">- Acquisition de 228 immeubles correspondant à 520 logements et 66 locaux commerciaux ;- 240 relogements sont à prévoir, ainsi que la production de 200 logements réhabilités selon la répartition suivante : 30 % de locatif social, 30 % d'accession sociale, 30 % locatif libre (AFL), 10 % d'accession libre;- Démolition de 59 immeubles (116 logements), et la production d'environ 1 299 m² de droits à construire pour les constructions neuves répartis en 40 % d'accession sociale et 60 % libre.- Accompagnement des propriétaires privés à la rénovation de leur logement par le déploiement d'un dispositif incitatif (OPAH) AMÉNAGEMENT / ESPACES PUBLICS : <ul style="list-style-type: none">- Secteur léna-Mexico : réalisation d'un square et d'un parking, requalification de la rue d'Iéna, végétalisation des espaces ;- Secteur Jules-Guesde : création d'une liaison douce sur l'axe Wagram ;- Secteur Poste-Solidarité : requalification de la place de la Solidarité ;- Secteur Février-Vanhoenacker : aménagement transitoire de la place Jacques-Février et requalification de la rue Bergot et de la place Vanhoenacker ;- Secteur Douai-Thumesnil : requalification de la place Déliot ;- Plaine Trévisse : création du square Diderot.- Création de 830m² de cellules commerciales en rez-de-chaussée d'immeubles d'espaces publics et paysagers sur le secteur de la Pointe des Bois Blancs
Maîtrise d'ouvrage	Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille EPF Hauts de France, SPLA La Fabrique des Quartiers
Auteur du projet urbain	En cours de programmation
Calendrier	Actuellement : démarrage opérationnel sur le secteur Jules-Guesde et engagement des acquisitions sur les secteurs Jacques-Février, Jules-Guesde et léna-Mexico. 2022 : 1 ^{re} opération de démolition
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues et hors reconstitution de l'offre sociale démolie) : 120 M€ HT Participation MEL : 34 M€ Subvention ANRU : 5 M€

ROUBAIX

QUARTIERS DE L'ALMA, DE L'EPEULE, DU PILE ET DES 3 PONTS

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Roubaix se répartit sur quatre quartiers de la ville : l'Alma, l'Epeule, le Pile et les 3 Ponts. Il vise en premier lieu l'amélioration des conditions de vie quotidiennes des habitants. Cet enjeu premier trouve sa traduction dans les démarches de gestion urbaine de proximité engagée en partenariat avec les bailleurs sociaux mais également la restauration des conditions quotidiennes de sécurité. Il trouve également sa traduction dans la structuration des forces d'innovation économique endogènes liées à l'économie circulaire.

1. Quartier de l'Alma, Roubaix

Au nord, ce quartier s'inscrit dans la dynamique de développement du Campus universitaire Blanchemaille situé autour de la gare de Roubaix, ainsi que dans celle du développement d'activité situé autour des anciens locaux de La Redoute (Blanchemaille). Des démolitions de logements locatifs sociaux devenus inadaptés contribueront à dédensifier et à aérer le quartier en développant des espaces verts, une place de marché. Par ailleurs, les restructurations d'immeubles sociaux permettront de retrouver, sur ce quartier, une offre de logements adaptée à la demande actuelle. Enfin, les interventions sur les équipements publics (école, centre social, salle de sports) seront privilégiées afin d'accompagner la transformation du quartier. La transformation du quartier de l'Alma est

un projet s'inscrivant dans le temps long. Certains sites, dédiés à terme à une vocation impossible à développer rapidement feront l'objet d'aménagements de transition support d'un retour d'attractivité et de dynamiques sociales.

Les enjeux du projet :

- Désenclaver le quartier, le connecter à la gare, au Centre-Ville, au canal et à l'Union. Restructurer la desserte publique et clarifier les domanialités. Requalifier l'espace et agir fortement sur la présence du végétal pour un espace apaisé et de qualité.
- Renouveler progressivement l'offre résidentielle et tendre vers un rééquilibrage : permettre les parcours résidentiels à l'échelle métropolitaine, restructurer l'ensemble du parc social et agir concomitamment sur l'attractivité de l'habitat privé dégradé.
- Ouvrir et connecter les grandes entreprises avec le quartier ; créer des passerelles avec les jeunes demandeurs d'emploi.
- Porter une restructuration au long court avec des temps de latence générant de l'aménagement transitoire, en prenant appui sur les dynamiques locales, faire avec les habitants dans le cadre d'une stratégie de marketing du changement d'image de ces quartiers. Il s'agira ainsi d'anticiper les problématiques amenées par les démolitions en générant des initiatives relevant de l'aménagement transitoire.

Nombre d'habitants	Quartier de l'Alma : 3 889 habitants Roubaix : 98 944 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	2 650 logements locatifs sociaux (LMH, Vilogia, 3F-Notre Logis)
Programme	<p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relogement de 670 familles - 480 démolitions (logements locatifs sociaux, habitats privés et commerces) - Réhabilitations/recyclages : 390 logements (sociaux et habitats privés) - 90 productions neuves (logements locatifs sociaux, accession sociale, locatif intermédiaire) <p>ÉQUIPEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une école, - Un centre social multi-site, - Une salle de sports - Place du marché rue de l'Alma, restructuration de la place de la Grand-mère, développement du Cassel au cœur du quartier, restructuration de l'ensemble des rues
Maîtrise d'ouvrage	Métropole Européenne de Lille, Ville de Roubaix, 3F Notre Logis, Vilogia, LMH
Auteur du projet urbain	UAPS
Calendrier	<p>Décembre 2020 : convention opérationnelle EPF (Établissement Public Foncier) octobre 2020 et ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)</p> <p>2020-2021 : concertation réglementaire</p> <p>2021-2022 : procédures réglementaires, désignation aménageur</p> <p>2023 : lancement des travaux</p>
Coût	<p>Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) :133 M€</p> <p>Participation MEL : 40 M€</p> <p>Subvention ANRU : 37 M€</p>

ROUBAIX

QUARTIERS DE L'ALMA, DE L'EPEULE, DU PILE ET DES 3 PONTS

2. Quartier de l'Épeule, Roubaix

Dans ce secteur ouest, la partie sud du quartier prévoit des démolitions de logements locatifs sociaux devenus inadaptés, et qui rendront les espaces verts existants plus lisibles. Une nouvelle place verra le jour, entourée d'une école, d'un centre social et d'un pôle de services publics. Le couvent des Clarisses s'intégrera à cet ensemble. D'autres interventions importantes sont prévues sur l'habitat ancien dégradé et les commerces situés rue de l'Épeule.

Les enjeux du projet :

- Favoriser la mixité : permettre les parcours résidentiels à l'échelle métropolitaine, restructurer et requalifier les grands

ensembles de logements sociaux et poursuivre vers le sud la stratégie de diversification engagée au premier Programme de Renouvellement urbain financé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) autour de la gare de Roubaix,

- Redonner une attractivité à la rue de l'Épeule : restructurer les logements privés et renforcer son identité commerciale,
- Poursuivre la trame verte et bleue roubaisienne : faire du quartier un lieu attractif,
- Ouvrir le quartier, dans toute sa profondeur, au reste de la ville par la restructuration complète des espaces publics, la création de centralités (de cœur de ville) et leur connexion au parc prolongé.

Nombre d'habitants	Quartier de l'Épeule : 4 701 habitants Roubaix : 98 944 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	1 312 logements locatifs sociaux (LMH, Vilogia)
Programme	HABITAT - Relogement de 560 familles - 350 démolitions (logements locatifs sociaux, habitats privés et commerces) - 245 réhabilitations/recyclages - 50 productions neuves (logements locatifs sociaux, accession sociale, locatif intermédiaire) EQUIPEMENTS - Un centre social, une école et leur parvis - Aménagement du parc Brondeloire et la résidentialisation du groupe BELL - Restructuration/requalification de l'ensemble des voiries
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Roubaix, LMH
Auteur du projet urbain	Atelier 981
Calendrier	Décembre 2020 : convention opérationnelle EPF (Établissement Public Foncier) octobre 2020 et ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) 2020-2021 : concertation réglementaire 2021-2022 : procédures réglementaires 2023 : lancement des travaux
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 106 M€ Participation MEL : 29 M€ Subvention ANRU : 39 M€

ROUBAIX

QUARTIERS DE L'ALMA, DE L'EPEULE, DU PILE ET DES 3 PONTS

3. Quartier du Pile, Roubaix

À l'est, le secteur du Pile est caractérisé par un habitat ancien individuel particulièrement petit et dense qui fonde son identité singulière. Le projet s'inscrit dans la continuité du Programme Métropolitain de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PMRQAD). Il se concentrera sur la requalification du parc privé d'habitat ancien dégradé qualifié d'habitat social de fait ainsi que sur sa dédensification par la création des petits espaces publics végétalisés. L'enjeu du projet est ainsi d'ouvrir ce quartier très enclavé sur le Centre-Ville Par la rue très passante Pierre-de-Roubaix et sur la Canal de Roubaix support de la trame Verte et Bleue de Roubaix.

Les enjeux du projet :

Après des interventions dans le cadre du Programme de Renouvellement urbain

(2007/2014) et dans la continuité des interventions en cours dans le Programme Métropolitain de rénovation des quartiers anciens dégradés (PMRQAD) en cours depuis 2012, le NPNRU est l'occasion pour le quartier du Pile de poursuivre sa requalification afin de répondre à 3 enjeux :

- **Finaliser et pérenniser l'action engagée par le PRU1 et le PMRQAD** par des interventions de requalification volontariste d'îlots d'habitat ancien dégradé à l'Est du quartier
- **Ouvrir le quartier sur le reste de la ville** vers le canal au Nord et vers le centre-ville et la rue Pierre de Roubaix au Sud.
- **Créer de nouveaux espaces publics de proximité** afin de poursuivre la dédensification du quartier et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Nombre d'habitants	Quartier du Pile : 9 541 habitants Roubaix : 98 944 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	640 logements locatifs sociaux (LMH, Vilogia, Sohila)
Programme	HABITAT <ul style="list-style-type: none">- Relogement de 140 familles- 140 démolitions (logements locatifs sociaux, habitats privés et commerces)- 50 réhabilitations/recyclages- 45 productions neuves (logements locatifs sociaux, accession sociale, locatif intermédiaire) EQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none">- Création de nouveaux espaces publics en lien avec les îlots d'habitat privés (mail et place Paul Bert, mail Jules Guesde, parvis Belfort)- Création d'un nouveau parc boulevard Beaurepaire pour ouvrir le quartier sur le canal.
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Roubaix, SPLA La Fabrique des Quartiers, EPF Hauts de France
Auteur du projet urbain	UAPS
Calendrier	Décembre 2020 : convention opérationnelle EPF (Établissement Public Foncier) octobre 2020 et ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) 2020-2021 : concertation réglementaire 2021-2022 : procédures réglementaires 2022-2027 : relogements 2030 : aménagement
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 33 M€ Participation MEL : 16 M€ Subvention ANRU : 7 M€

ROUBAIX

QUARTIERS DE L'ALMA, DE L'EPEULE, DU PILE ET DES 3 PONTS

4. Quartier des Trois Ponts, Roubaix

A l'Est de Roubaix, le quartier des Trois Ponts est le quartier de type Grand ensemble de Roubaix. Sa transformation a été engagée lors du premier programme de Renouvellement urbain qui a permis de restructurer la partie ouest du quartier. Il s'agit aujourd'hui de finaliser l'intervention en restructurant la partie Est le long de l'avenue Brame.

Les enjeux du projet :

Dans la continuité des interventions réalisées lors du premier programme de renouvellement urbain, le projet poursuit les objectifs suivants :

- Conforter la vocation et l'attractivité du territoire: finir la transformation du quartier sur sa frange Est, consolider la trame urbaine, requalifier les logements sociaux maintenus au Sud ;
- Anticiper et répondre aux problématiques soulevées par les démolitions : aménager des usages transitoires sur ces espaces ;
- Consolider et optimiser l'accès aux services publics notamment à travers la création d'équipements socio-éducatifs ;
- Interconnecter davantage le quartier à la trame verte et bleue et au parc des sports de Roubaix.

Nombre d'habitants	Quartier des Trois Ponts : 3 000 habitants Roubaix : 98 944 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	2 418 logements locatifs sociaux (LMH)
Programme	HABITAT - Relogement de 390 familles - 327 démolitions (logements locatifs sociaux, habitats privés et commerces) - 70 réhabilitations/recyclages EQUIPEMENTS - 2 nouveaux équipements municipaux (Pôle Familles et Pôle Jeunesse) - Transformation de l'avenue Brame en un boulevard urbain bordé d'un large mail planté, aménagement d'un parvis desservant le futur lieu jeunesse rue d'Anzin et prolongation de la rue de Liège pour connecter l'avenue Kennedy à l'avenue Brame - Création d'espaces de jardins publics pour les enfants de la crèche Noyon sur les actuelles tours D et E
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Roubaix, LMH, Adoma
Auteur du projet urbain	Cabinet Brasse
Calendrier	2020-2021 : concertation réglementaire 2020-2023 : relogements 2021-2023 : études de maîtrise d'œuvre 2023-2025 : aménagement
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 36 M€ Participation MEL : 2,6 M€ Subvention ANRU : 22,6 M€

LES HUIT PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN ENTÉRINÉS EN 2019

HEM

LIONDERIE – TROIS BAUDETS

Située au nord-est de la Métropole, entre Roubaix et Villeneuve d'Ascq, la commune de Hem porte, depuis le début des années 2000, une politique forte de renouvellement urbain.

Les quartiers des Hauts-Champs, Longchamp, Trois fermes, Trois Baudets et Lionderie sont marqués par des difficultés urbaines, économiques et sociales. Le Programme National de Renovation Urbaine initié entre 2004 et 2015 a permis d'agir sur le périmètre Hauts-Champs et Longchamp, avec les communes de Roubaix et Lys-lez-Lannoy.

L'intervention a été significative : 298 logements ont été démolis, 364 logements ont été créés, de nombreuses réhabilitations et une intervention importante a été menée sur les équipements structurants du quartier : le groupe scolaire, la maison de l'emploi, la piscine, le centre social, l'agence Vilogia, le centre commercial.

Les enjeux du projet

- Poursuivre la stratégie de reconquête des quartiers dégradés engagée dans le cadre du Programme de renouvellement urbain 1 (PRU) ;
- Désenclaver le quartier de la Lionderie, refermé sur lui-même, pour le reconnecter aux services de la ville ;
- Proposer une offre de service équilibrée sur le territoire hemmois en repositionnant le centre social au cœur du projet de rénovation et en reconstruisant l'école primaire Jules Ferry à proximité directe des autres équipements scolaires : Ecole maternelle La Fontaine, cantine, ...;
- Améliorer l'attractivité du quartier en développant une nouvelle offre de logements ;
- Favoriser la création de nouveaux emplois en développant de 6 cellules commerciales.

Nombre d'habitants	Lionderie – Trois Baudets : 3 300 habitants Hem : 19 010 habitants en 2015
Nombre de logements sociaux actuels	1 690 logements locatifs sociaux (Vilogia SA)
Programme	<p>HABITAT La construction d'une offre nouvelle de 80 logements individuels et 36 logements collectifs ;</p> <p>ÉQUIPEMENTS - Nouveaux équipements publics permettront de répondre aux besoins identifiés dans le cadre des études stratégiques : un centre social (Lionderie) et son annexe (3 Baudets) et une nouvelle école impliquant le changement de vocation de l'ancienne école Jules Ferry, une extension de l'équipement de la petite enfance ; - Six cellules commerciales de la Blanchisserie sont d'ores et déjà livrées ;</p> <p>AMÉNAGEMENT - Création de nouvelles voiries permettra le désenclavement en reliant les différents quartiers entre eux, en direction des 3 Fermes, des PRU1* Hauts-Champs, Longchamp, des rues Ribot et Foch qui connectent le quartier des 3 Baudets ; - L'aménagement d'un corridor écologique pour le maintien du volume d'espaces verts par habitants.</p>
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Hem, Vilogia SA, Epareca
Auteur du projet urbain	Atelier Ma, Atelier Ad'Hauc
Calendrier	<p>LA LIONDERIE 2017 : démarrage des relogements Juillet 2019 : déconstruction Résidence Braille Février 2022 : démolition site Okaidi</p> <p>LA FONTAINE Juin 2020 : démarrage des relogements Février 2021 : démarrage travaux Ville école Jules Ferry Mars 2022 : démarrage travaux MEL parvis Ecole Jules Ferry</p> <p>BOURNAZEL (3 Baudets) Septembre 2021 : démarrage travaux Ville crèche Février 2022 : démarrage travaux MEL parvis crèche</p> <p>DOCTEUR ROUX Fin 2022 : démarrage travaux Ville Dojo Septembre 2023 : démarrage travaux MEL prolongement rue Nobel</p>
Coût	<p>Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 115 M€ Participation MEL : 5,4 M€ Subvention ANRU : 9,8 M€</p>

MONS-EN-BARŒUL

LE NOUVEAU MONS

Le quartier du Nouveau Mons se situe dans la première couronne est de la métropole. En 2004, la ville de Mons-en-Barœul et ses partenaires se sont engagés dans un premier projet de rénovation urbaine afin de désenclaver le quartier et d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Plusieurs secteurs n'ont pas bénéficié de ce premier programme et il convient aujourd'hui de finaliser le projet urbain avec une approche durable et qualitative de l'aménagement (habitat, espaces publics, résidentialisation et performance énergétique des constructions).

Ce projet d'aménagement, piloté par la Métropole, s'organise autour de la finalisation du centre-ville et de ses abords. La métamorphose des Plaines du Fort offre de belles perspectives de développement en bordure de parc.

Les enjeux du projet :

- Développer une réelle mixité résidentielle et fonctionnelle pour davantage d'activités, de services et d'emplois ;
- Continuer à mettre la question du développement durable au cœur du projet ;
- Faire du Nouveau Mons un quartier désenclavé, bien inséré dans les dynamiques métropolitaines et offrant aux habitants un agréable cadre de vie ;
- Permettre le développement d'activités économiques ;
- Diversifier et moderniser l'offre d'équipements ;
- Proposer un parc social requalifié, fait de logements neufs ou réhabilités.

Nombre d'habitants	Le Nouveau Mons : 7 678 habitants Mons : 20 993 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	2 270 logements locatifs sociaux (Partenord Habitat, Vilogia et Logis Métropole)
Programme	<p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition : 358 logements - Réhabilitation : 585 logements – 11 résidences - Résidentialisation : 266 logements – 4 résidences - Diversification résidentielle <p>ÉQUIPEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants de 45 places - Réhabilitation et extension du multi-accueil « Maison de la petite enfance », réhabilitation d'un EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) existant - Démolition d'une école, reconfiguration et extension d'un groupe scolaire - Création d'un équipement sportif (dojo) - Réhabilitation de l'hôtel de ville <p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de plus de 1 000 m² dédiés à l'activité économique (dans l'îlot Coty-Papin) - Requalification lourde de cellules commerciales dans la galerie de l'Europe <p>ESPACES PUBLICS ET VOIRIE</p> <p>Création ou réaménagement de 9 900 m²</p>
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Mons-en-Barœul, bailleurs sociaux Partenord, Vilogia et Logis Métropole
Auteur du projet urbain	Empreinte, D&A
Calendrier	<p>2019 : démarrage des relogements</p> <p>2021 : 1^{re} opération de démolition / lancement de la concession d'aménagement</p> <p>2022 : attribution de la concession d'aménagement</p>
Coût	<p>Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 117,2 M€ (hors reconstitution de l'offre de LLS démolie)</p> <p>- Dépenses au bilan d'aménagement d'ensemble: 41,7 M€</p> <p>Participation MEL : 20,2 M€</p> <p>Subvention ANRU : 38,3 M€</p>

LOOS

LES OLIVEAUX

Héritage des politiques de construction des grands ensembles des années 1950 et 1960, ce quartier de plus de 1 500 logements sociaux souffre d'un enclavement et d'un isolement urbain important, mais bénéficie de nombreux atouts, dont une situation privilégiée, à proximité immédiate du cœur métropolitain et du site d'excellence Eurasanté.

Le projet s'appuie sur de grands principes essentiels pour créer de nouvelles pratiques urbaines et intégrer le quartier au tissu urbain environnant.

Les enjeux du projet

- Désenclaver le quartier en exploitant et intégrant le potentiel de la LINO au projet urbain : raccordement de la LINO à la rue Vincent Auriol, accès naturel du quartier (et création d'une nouvelle façade urbaine du quartier (entrée de ville) ;
- Concevoir une organisation urbaine cohérente et lisible permettant des circulations

fluides au sein du quartier les Oliveaux, des liens aisés avec le reste de la ville de Loos et le désenclavement du quartier ;

- Veiller à l'équilibre nord-sud du quartier des Oliveaux, par une intervention sur les équipements et leurs usages ;
- Adapter la stratégie d'intervention urbaine et patrimoniale aux différents secteurs du quartier tout en améliorant l'attractivité des immeubles d'habitation conservés et en diversifiant l'offre de logement ;
- Hiérarchiser la trame viaire tout en permettant les mobilités douces tout en créant un pôle de centralité (un cœur de ville) ouvert sur le quartier et son environnement (dont la démolition du centre commercial existant et sa reconstruction en cœur de quartier) ;
- Intégrer l'approche environnementale de façon transversale et la mise en réseau des espaces verts du quartier pour faciliter leur appropriation.

Nombre d'habitants	Les Oliveaux : 3 445 habitants Loos : 21 175 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	1660 logements locatifs sociaux (Partenord Habitat, Vilogia et Tisserin Habitat)
Programme	HABITAT <ul style="list-style-type: none">- Démolition 424 logements - 5 résidences- Réhabilitation : 188 logements - 5 résidences- Résidentialisation : 957 logements - 33 résidences- Construction : de 388 logements en diversification- Requalification de 7,5 ha d'espaces publics ÉQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none">- Nouvelle cité des enfants, maison des initiatives, renforcement du pôle sportif, interventions sur plusieurs groupes scolaires et sur le collège Descartes, réhabilitation du restaurant scolaire et relocalisation d'une nouvelle cuisine centrale.- Création de 830 m² de cellules commerciales en rez-de-chaussée d'immeubles
Maîtrise d'ouvrage	MEL, ville de Loos, Partenord Habitat, Vilogia, Tisserin Habitat, ANCT, Conseil Départemental
Auteur du projet urbain	UAPS - BASE Paysages - Franck Boutté Consultants
Calendrier	2019 : début des relogements 2021 : livraison du premier équipement public du projet 2022 : 1 ^{re} opération de démolition
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues et hors reconstitution de l'offre sociale démolie) : 98,3 M€ HT Participation MEL : 13 M€ Subvention ANRU : 42,3 M€

WATTRELOS

LE NOUVEAU MONS

Le quartier des Villas dispose d'atouts majeurs à l'image de sa position dans le corridor économique du versant nord-est, entre la Belgique, Roubaix et Tourcoing. Le quartier se situe également à proximité de la gare de Tourcoing et du pôle d'excellence de l'Union. Les Villas souffre d'un habitat vieillissant et d'une position d'enclavement.

Les enjeux du projet :

- Conforter la vocation résidentielle déjà existante par l'innovation, la mixité sociale et générationnelle ;
- Désenclaver le quartier par l'articulation

avec le pôle de l'Union et la création d'une voie de circulation intégrant les déplacements doux et permettant d'ouvrir le quartier au nord ;

- Conforter l'offre commerciale de proximité ;
- Donner de la lisibilité à l'ensemble des espaces paysagers existants par leur recomposition et la création d'une trame verte ;
- accompagner les habitants.

Nombre d'habitants	Les Villas : 500 habitants Wattrelos : 42 000 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	170 logements locatifs sociaux (LLS de Vilogia)
Programme	HABITAT - Réalisation de 78 logements dont 15 collectifs et 53 individuels EQUIPEMENTS - Création d'une voie nouvelle ; - Création d'un espace vert
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Wattrelos, Vilogia SA
Auteur du projet urbain	Atelier 2/3 /4
Calendrier	2019 -2026 2021 : 1^{er} livraison de logements
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 7,9 M€ Participation MEL : 3,5 M€ Subvention ANRU : 3,2 M€

LILLE

CONCORDE

Situés au sud-ouest de la ville de Lille, les 20 hectares de ce site s'étirent entre le périphérique sud de Lille et le boulevard de Metz, très accessibles par voie routière et en transports en commun (métro, bus), à la frontière entre Lille intramuros et les faubourgs de la ville.

Le projet s'inscrit dans une démarche d'innovation et d'excellence en alliant santé environnementale et urbanisme, pour le développement d'un quartier à santé positive. Il vise à permettre le retournement d'image et le désenclavement de ce quartier afin de le raccrocher aux dynamiques des grands pôles métropolitains environnants (Euralille, Eurasanté, EuraTechnologies) et des secteurs valorisés de la ville.

Les enjeux du projet

- Proposer une offre de logements de qualité et diversifiée, pour tous ;
- Ouvrir le quartier sur le reste de la ville en le connectant aux quartiers voisins de Vauban-Esquermes et de Wazemmes ;
- Concevoir ce quartier de manière innovante, par l'intégration de la santé et de l'environnement dans toutes les étapes du projet, de sa conception à sa réalisation, pour en faire un quartier à santé positive ;
- Proposer un quartier animé et attractif, riche en équipements, services et commerces ;
- Améliorer la situation sociale des habitants, par un accompagnement adapté.

Nombre d'habitants	Secteur Concorde : 3 723 habitants Lille : 236 534 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	1500 logements locatifs sociaux (Lille Métropole Habitat)
Programme	HABITAT -704 démolitions et 248 logements requalifiés -Production d'une offre habitat finale de 1 500 à 1 600 logements neufs -Repositionnement de l'offre commerciale, création d'un pôle artisanal et d'un hôtel d'entreprises, développement d'un pôle tertiaire ambitieux. ÉQUIPEMENTS PUBLICS Repositionnement de l'offre de services à l'échelle du quartier (crèche, espace senior, activités associatives) et à travers la création d'une « cité des équipements » regroupant école, médiathèque, structures de la petite enfance... ESPACES PUBLICS - Requalification de l'avenue Beethoven, du boulevard de Metz, de la place Tacq et ses accroches ; - Réalisation d'un square à proximité de la crèche ? d'un parc central ; d'un parkway (promenade plantée support de mobilité douce traversant le site d'ouest en est) et d'une colline de protection acoustique (support d'agriculture urbaine, biodiversité et production d'énergie solaire).
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Lille, LMH et SPL Euralille
Auteur du projet urbain	Équipe Fortier, Tn+, Berim et Codra.
Calendrier	2011 : premières études sur le secteur. 2014 : sélection du site comme faisant partie du site d'intérêt national « secteur Sud de Lille » du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPRU) ; site lauréat du Programme d'Investissement d'avenir (PIA), Ville Durable et Solidaire. 2017 : désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine. 2019-2020 : mise en œuvre opérationnelle (création de ZAC). 2021 : approbation du dossier de réalisation de la ZAC (zone d'aménagement concerté). Fin 2021 : lancement des premiers travaux : relocalisation des jardins familiaux, aménagement préalable à l'installation de la ferme urbaine, création de la colline de protection acoustique.
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrage confondues) : 166,5 M€ Participation MEL : 26 M€ Subvention ANRU : 61 M€

LILLE SUD

JEAN-BAPTISTE CLÉMENT ET FAUBOURG D'ARRAS

Une mutation d'ampleur est en cours à Lille Sud, initiée par une intervention partenariale d'envergure menée depuis 2006 dans le cadre du Programme National de Renovation Urbaine (ANRU1). Tout d'abord au nord du quartier sur les sites Arras Europe en cours de travaux, Margueritois (opération livrée), ou encore Fauvet Girel et Simons, mais aussi au sud du quartier sur le secteur Nice-Cannes-Arbrisseau.

Afin de conforter les interventions réalisées dans le cadre du Programme de Renovation Urbaine de Lille Sud (ANRU), les sites Jean-Baptiste Clément et Faubourg d'Arras ont été retenus dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

Les enjeux du projet :

- Achever la mutation du secteur sud de Lille Sud (continuité du 1er programme de renouvellement urbain) initié dès 2006
- Améliorer l'attractivité des résidences et le cadre de vie des habitants
- Poursuivre l'offre d'habitat en diversification et produire des logements pour tous ;
- Améliorer la qualité et le confort des logements Favoriser les connexions entre ces résidences et les grands équipements du quartier
- Valoriser l'axe métropolitain de la rue du Faubourg d'Arras.

Nombre d'habitants	Lille Sud : 2 141 habitants Lille : 236 534 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	Site Faubourg d'Arras : 300 logements (LMH) Site Jean-Baptiste Clément : 100 logements (Vilogia)
Programme	<p>SITE FAUBOURG D'ARRAS HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démolition : 60 logements, - Restructuration : 40 logements - Construction d'environ 198 logements neufs. - Production d'une offre de 25 logements neufs en accession libre et de rez-de-chaussée commerciaux. <p>AMÉNAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification complète des rues Paul Bourget et Jean-François Coppé ; - Dévoisement des réseaux nécessaires à l'implantation de bornes d'apport volontaire des déchets ; - Résidentialisation des immeubles ; - Création de chemins de traverses piétons, d'un parvis et d'aires de jeux ; - Implantation de mobilier urbain, éclairage, clôtures, et plantation en cohérence avec les récents aménagements limitrophes ; - Création d'un espace dédié au développement de l'agriculture urbaine au nord du site, et le déploiement de jardins partagés ; <p>SITE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déconstruction de 3 tours (60 logements), réhabilitation de 2 tours et résidentialisation des pieds d'immeubles (40 logements) - Création d'environ 198 logements neufs, <p>VOIRIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une voirie secondaire interne au quartier et création d'une nouvelle voirie de connexion vers le nord - Requalification complète de la rue JB Clément avec aménagement paysagers associés
Maîtrise d'ouvrage	Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille, LMH et Vilogia
Auteur du projet urbain	Site Faubourg d'Arras : Groupement BAAP/Paysages/OGI Site Jean Baptiste Clément : Groupement Atelier MAA / SLAAP / MAGEO
Calendrier	Septembre 2021 : attribution de l'accord cadre de maîtrise d'œuvre urbaine Décembre 2021 : bilan de la concertation préalable sur le projet Début 2022 : lancement des études de maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification des espaces publics 2023 : démarrage des travaux
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 15 M€ Participation MEL : 2,6 M€ Subvention ANRU : 4,2 M€

TOURCOING

LA BOURGOGNE

Situé au nord du territoire métropolitain, le quartier de La Bourgogne à Tourcoing, en situation transfrontalière avec la ville belge de Mouscron, bénéficie d'une excellente accessibilité routière (Bd industriel, proximité A22) et en transports en commun (métro ligne 2, bus). Le secteur comprend également des équipements de premier plan à l'image du Centre Hospitalier Gustave Dron ou encore de la ludomédiathèque Colette.

Les enjeux du projet

- Développer un parc de logements de qualité répondant à une diversité de besoins et de parcours résidentiels ;
- Ouvrir et désenclaver le quartier de La Bourgogne ;
- Réaliser des aménagements urbains de qualité, sécurisants et à échelle humaine ;
- Améliorer l'offre de services du quartier ;
- Renforcer l'offre d'emplois et consolider le potentiel de développement économique
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique du quartier au bénéfice de ses habitants.

Nombre d'habitants	La Bourgogne : 7 000 habitants Tourcoing : 98 000 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	2 446 logements locatifs sociaux (1 113 pour LMH et 1 333 pour Vilogia)
Programme	HABITAT <ul style="list-style-type: none">- 947 démolitions (un potentiel de 1 225 à terme)- 400 reconstructions en diversification d'ici 2035 (un potentiel de 850 à terme)- 486 réhabilitations (un potentiel avoisinant 1 000 logements à terme) ;- 493 résidentialisations- Des objectifs de vente HLM à l'unité, après réhabilitation DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE <ul style="list-style-type: none">- Construction d'une halle de commerces et services en cœur de quartier (environ 1 000 m²)- Création d'un centre d'affaires de quartier- Création de deux villages artisanaux pour un total d'environ 5 000 m² (28 cellules)- Développement économique du site Lepoutre AMÉNAGEMENT <ul style="list-style-type: none">- 11 ha de voiries et espaces publics ÉQUIPEMENTS <ul style="list-style-type: none">- Construction d'un nouveau groupe scolaire en cœur de quartier- Extension/retournement du Centre Social de la Bourgogne- Démolition/reconstruction de la crèche câlin/caline- Démolition/reconstruction des écoles Kergomard et Descartes- Requalification de l'école Camus- Construction d'une maison des services- Création d'espaces de loisirs et sportifs de proximité
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Tourcoing, bailleurs (LMH et Vilogia), ANCT, EPF, 3F-Notre Logis.
Auteur du projet urbain	Saison-Menu, mandataire du groupement comprenant également Artelia et Espacité.
Calendrier	2017 - 2018 : élaboration du plan guide 2019 - 2020 : études pré-opérationnelles 2021 - 2026 : mission d'urbaniste en chef 2022 : attribution de la concession d'aménagement et réalisation de la ZAC, premières constructions de logements neufs diversifiés 2022 - 2023 : études de maîtrise d'œuvre 2024 : premiers travaux d'équipements publics et d'aménagement
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues et hors reconstitution de l'offre sociale démolie) : 247,7 M€ Participation MEL : 72,3 M€ Subvention ANRU : 81 M€

WATTIGNIES

LE BLANC RIEZ

À l'échelle métropolitaine, Le Blanc Riez est un secteur à l'articulation des enjeux d'extension urbaine et de préservation de l'identité rurale. Situé au sud de la métropole, il bénéficie d'une bonne desserte et de la proximité d'Eurasanté.

À l'échelle de la commune, le quartier présente des signes de fragilisation sociale et de décrochage urbain et immobilier.

Les enjeux du projet :

- Redynamisation du centre commercial par son déplacement sur un secteur plus ouvert et attractif sur la façade rue Guillain ;
- Restructuration lourde des espaces publics (voirie, stationnement, pieds d'immeubles)

afin d'intensifier les qualités paysagères du quartier ;

- Clarification des espaces privés et publics ;
- Qualification des axes essentiels que constituent les rues Fleming et Charles Guillain ;
- Réhabilitation lourde des logements dégradés sur le parc social et interventions sur les copropriétés ;
- Démolition du bâti présentant les problématiques urbaines et socio-économiques les plus marquées et la reconstitution d'une offre d'habitat privé ;
- Création de potentialité de développement économique.

Nombre d'habitants	Le Blanc Riez : 4 385 habitants Wattignies : 14 295 habitants
Nombre de logements sociaux actuels	1 116 logements locatifs sociaux (Partenord Habitat et Vilogia)
Programme	<p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déconstruction de 80 logements sociaux ; - Réhabilitation de plus de 1 000 logements ; - Diversification de l'offre de logements par la production de nouveaux logements ; - Résidentialisation du parc social ; - Intervention sur les copropriétés en réhabilitation et résidentialisation. <p>ÉQUIPEMENTS PUBLICS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur les groupes scolaires Bracke Desrousseaux et Simone Veil ; - Démolition et reconstruction de la salle de sport Garros ; - Création d'un centre d'animation municipal. <p>ACTIVITÉS ET COMMERCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déconstruction du centre commercial du Blanc-Riez ; - Reconstitution d'une offre commerciale en façade à l'intersection des rues Guillain et Fleming. <p>AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Requalification des axes Guillain et Fleming - Création de trois traverses piétonnes et animation de l'espace sur dalle - Intervention paysagère sur le Petit-Bois
Maîtrise d'ouvrage	MEL, Ville de Wattignies, Vilogia, Partenord Habitat, ANCT
Auteur du projet urbain	Florence Mercier Paysage, La fabrique Urbaine
Calendrier	2022 : début des travaux d'espaces publics 2028 : livraison
Coût	Global (toutes maîtrises d'ouvrages confondues) : 9 7M€ Participation MEL : 10,5 M€ Subvention ANRU : 14 M€

Yohan Engel
Conseiller Communication du Président
Responsable du service presse
yengel@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 21 23 / +33 (0)6 82 13 57 26

Agathe Lavalée
Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
+33 (0)6 30 46 40 17

Clémence Tesson
Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr
+33 (0)6 30 46 23 35



2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél: +33(0)3 20 21 22 23
lillemetropole.fr